

Tarifs postaux 2024

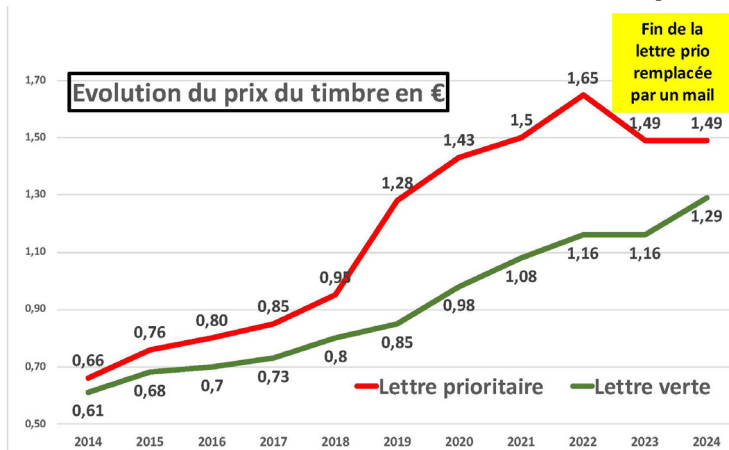
Moins de service public pour une hausse historique

Le 1er janvier voit la sempiternelle hausse des tarifs postaux avec des moyennes de +10% pour les produits d'une gamme qui ne cesse de perdre en efficacité et en qualité de service. La direction de La Poste, clairement installée dans la spirale d'extinction du service universel du courrier, accumule les échecs commerciaux. Côté service public ce n'est pas mieux, après le fiasco de la fin du timbre rouge et l'inéptie de la e-lettre, les fermetures de bureaux de poste sous la coupe de la Banque Postale, la place de La Poste comme service public de proximité se pose plus que jamais en ces temps de crise.

Des rêves de grandeur au réveil douloureux

La «croissance externe» aura généré plus de 600 millions d'€ de pertes pour le groupe en 2023, entre la faillite de STUART, la transaction de DPD Italie avec la justice anti-mafia italienne, ou encore la perte prévisible de DPD Russie pour finir l'année en beauté avec l'échec de «Ma French Bank». Une forme de sans-faute de la piètre stratégie qui avale autour d'un milliard d'€ d'investissements par an. C'est précisément le montant annuel de la subvention publique que La Poste reçoit pour le maintien des missions de service public. Étonnant non ?

Plus de subventions = moins de service public



Rien que pour le courrier, 520 millions d'€ annuels d'argent public viennent garnir les comptes de La Poste depuis une décision de Jean Castex en 2019. Difficile dans ces conditions d'accepter les hausses tarifaires du courrier qui sont à la main de La Poste, forte de son monopole et du soutien sans faille du gouvernement, du régulateur et des associations d'élus locaux. Les tarifs connaissent une croissance très nette toujours portée par le boniment de La Poste sur son poids modeste (autour de 40€ annuels) dans le budget des ménages.

Outremer : Le service universel à la sauce coloniale

Les hausses 2024 sont particulièrement salées pour les populations ultramarines qui restent soumises à une différence de traitement aggravée depuis la pandémie de 2020. Avec en moyenne 20% de hausse sur les produits phares de la gamme, on est loin des constats rassurants de l'ARCEP. En effet les colis ultramarins, déjà majorés en dépit des règles élémentaires d'égalité devant le service public, ont connu une hausse spectaculaire (chiffres ci-contre) lors de la pandémie. Pour 2024, ce sont encore plus de 6% de hausse sur la grille tarifaire outremer. Ces hausses que La Poste justifiait par la raréfaction et le renchérissement du trafic aérien pendant le COVID n'ont jamais été révisées à la baisse alors que le tourisme et le trafic aérien vers les outremer ont retrouvé leurs niveaux pré-covid soit 98,5% des volumes de 2019. Un projet de loi rétablissant la justice tarifaire est déposé à l'Assemblée Nationale depuis 2019 et nous comptons relancer la procédure au Sénat pour 2024.

	Colis 1 kg DOM		Colis 10 kg DOM	
2018	14,10 €		46,40 €	
2019	14,35 €	+ 1,77%	47,10 €	1,51%
2020	17,45 €	+21,60%	100,50 €	113,38%
2021	17,90 €	+2,58%	122,40 €	21,79%
2022	18,20 €	+1,68%	124,35 €	1,59%
2023	18,80 €	+3,30%	128,70 €	3,30%
2024	20,00 €	+6,38%	137,05 €	6,49%

Paris le 1er janvier 2024